Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle,
de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE (SNFOEP)

6/8, rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 56 93 22 22 Fax : 01 56 93 22 20
Email : secretariat@fo-enseignement-prive.org

Rapport spécial *Enseignement scolaire* : mission *Enseignement scolaire*

(programme 139, et, le cas échéant, programme 143)

Réponses d'octobre 2025

Questionnaire à l'attention des syndicats de l'enseignement privé sous contrat

Réponse SNFOEP : nous ne répondons que sur le programme 139. Notre syndicat ne s'occupe pas de l'agricole.

1) Pouvez-vous faire le point sur le déroulement de la rentrée scolaire 2025-2026 ? Avez-vous identifié des difficultés particulières dont vous souhaiteriez faire part au rapporteur spécial ?

Réponse SNFOEP : le constat général est que la situation se dégrade d'année en année notamment au niveau des rémunérations. Même si notre syndicat s'oppose au pacte, force est de constater que c'est hélas le seul moyen pour de nombreux enseignants de « gagner » un peu plus. Les enveloppes d'HSE sont encore inexistantes en ce début d'année et cela bloque certains projets. De même le refus d'avoir un recours aux listes complémentaires alors que le taux de MD (maîtres délégués) est explosif dans le privé.

2) Quel est votre point de vue sur le budget 2026 ?

Réponse SNFOEP : Le gel du point d'indice est pour nous inacceptable, de même la suppression de la GIPA. A cela s'ajoute la casse de la sécurité sociale que nous n'acceptons pas. Pour le SNFOEP le budget en l'état doit être abandonné. Et avec notre confédération, ce n'est pas une suspension mais l'abrogation immédiate de la réforme des retraites que nous réclamons. Dans l'enseignement, les enseignants commencent tard et doivent de fait avec cette « réforme » partir encore plus tard alors que les conditions de travail se dégradent d'année en année.

<u>Attractivité du métier :</u>

3) Quels retours êtes-vous en capacité de faire concernant les difficultés de recrutement ? Y a-t-il des différences d'attractivité en fonction des niveaux (maternelle, primaire, collège, lycée), des filières, des matières ou des académies ?

Réponse SNFOEP : les difficultés de recrutement sont liées à plusieurs facteurs, notamment aux salaires bien trop bas. La situation concerne bien évidemment tous les niveaux, filières, matières et académies. On constate cependant que dans certaines matières

comme l'EPS, les Lettres Modernes ou l'Anglais il est de plus en plus difficile de trouver dans l'académie des postes pour tous ceux qui ont réussi le concours. Beaucoup ont choisi le privé pour rester dans leur académie, or de plus en plus des stagiaires remontent en CNA (Commission Nationale d'Affectation). Enfin, les conditions de travail, avec de plus en plus d'administratif au dépend de la didactique et des classes surchargées n'attirent plus.

4) Comment la perte d'attractivité du métier d'enseignant se traduit-elle dans les faits, Pouvez-vous faire le point en particulier sur l'attractivité des différents concours, les démissions et les reconversions professionnelles en cours de carrière ?

Réponse SNFOEP : cela recoupe déjà ce qui vient d'être dit. Les démissions s'expliquent de différentes façons mais souvent ce sont des personnes qui ne voyaient pas le métier ainsi. Les reconversions professionnelles (et nous en avons suivi) sont dû, lorsqu'elles apparaissent en seconde partie de carrière, à une fatigue du métier et des conditions de travail qui se dégradent : non-reconnaissance du travail de l'enseignant, pression des parents qui devient insupportable etc….

5) Quel regard portez-vous sur l'attractivité du métier d'enseignant, tant sur le point de vue salarial que sur celui des conditions de travail ou encore de la reconnaissance par la société *(liste d'items non exhaustive)*

Réponse SNFOEP : voir précédemment.

6) Quelle seraient selon vous les pistes pour revaloriser le métier d'enseignant ?

Réponse SNFOEP : une augmentation immédiate et significative de la valeur du point d'indice. L'abandon de PPCR qui stresse énormément les enseignants. Le taux de passage à la hors-classe, puis à la classe exceptionnelle devrait être automatique. Les grilles PPCR conduisent à noter au plus bas et non au plus haut, alors qu'on nous demande de toujours valoriser les élèves, pour les enseignants c'est le contraire. Un exemple : sur les 11 items un enseignant a 5 excellents, 5 très satisfaisants et 1 satisfaisant. Il aura comme annotation finale : satisfaisant. Est-ce normal ?

<u>Remplacement et heures supplémentaires :</u>

7) Que pensez-vous du fonctionnement du système de remplacement de courte durée ? Permet-il de satisfaire correctement les besoins ? Si non, dans quelle proportion ? Quelles solutions proposez-vous pour améliorer la situation ?

Réponse SNFOEP : Nous nous opposons aux RDC dans le cadre du pacte. Ce que le SNFOEP demande c'est l'ouverture de postes de remplaçants (MD) et que ceux-ci soient rémunérés de façon claire et non arbitraire comme c'est aujourd'hui le cas avec des grilles laissées à la liberté de chaque rectorat et où on voit de nouveaux MD passer devant les anciens en termes de rémunération. Tous les remplacements prévisibles doivent dès à présent pouvoir être couverts. Pourquoi ne pas créer comme dans le public des TZR ? Ou permettre à des MD en CDI de pouvoir effectuer ces RDC au lieu parfois de les licencier.

8) Pouvez-vous décrire les différents systèmes de rémunération des heures supplémentaires, la manière dont ils sont gérés et indiquer quelles pistes d'améliorations peuvent être envisagées ? Quel est votre point de vue sur le « Pacte » enseignant ?

Pour les HSA, les deux premières ne peuvent pas être refusées, mais au lieu de donner jusqu'à 5 ou 6 heures à certains enseignants il faut ouvrir plus d'heures poste.

Pour les HSE, elles sont souvent, dans le privé, données au bon vouloir de certains chefs d'établissement. Mais surtout il faut que l'enveloppe soit reçue au moment de la rentrée ce qui n'est pas toujours le cas.

Quant aux pactes alors là c'est très opaque. L'enveloppe diminuant de moitié chaque année on ne sait pas trop comment cela est donné et si pour les RDC il y a véritablement une efficacité. Il faut un contrôle strict de l'Etat sur chaque heure utilisée. Quant aux autres pactes, c'est l'opacité totale et souvent donnés par « copinage » sans mission toujours claire derrière.

Formation initiale et continue :

9) Quel impact la réforme de la formation initiale des professeurs actée l'an dernier aura-t-elle dans l'enseignement privé sous contrat ?

Réponse SNFOEP : difficile de répondre avant de voir arriver les premiers résultats de concours, mais cela donne quand même l'impression de bouche-trou et de main d'œuvre à bon marché. Un niveau L3 d'aujourd'hui est très bas pour mettre des étudiants devant élèves sans formation didactique et fondamentale solides.

Ecole inclusive :

10) Quel bilan dressez-vous des politiques d'école inclusive ? Y a-t-il des besoins en termes de moyens, de formation, *etc* ?

Réponse SNFOEP : Nous nous opposons à l'inclusion à tout prix qui relève plus de la maltraitance qu'autre chose. Il faut rouvrir d'urgence tous les instituts spécialisés, seuls à même de former correctement. Les AESH (mal rémunérées) sont en nombre très insuffisant et doivent s'occuper de trop d'élèves pour apporter une aide effective. Intégrer des élèves en difficulté sans AESH en permanence dans des effectifs de près de 35 élèves, c'est de la maltraitance et non de l'inclusion. Par exemple en lycée professionnel, lorsque qu'un AESH doit être en permanence avec un élève (notification du PAP), il est souvent appelé en dernière minute pour aller assister d'autres élèves pour des CCF ou autre ce qui est préjudiciable pour l'élève en difficulté.

11) En particulier, que pensez-vous de la situation des AESH, tant en termes de statut, de salaire, que de formation ? Par ailleurs, quel est votre point de vue sur la gouvernance des AESH ? Quelle pistes d'amélioration proposeriez-vous ?

Réponse SNFOEP : voir question précédente. Nous réclamons un vrai statut pour les AESH, comme du reste pour les enseignants du privé sous-contrat.

12) Quel est votre point de vue sur les pôles d'appui à la scolarité ?

Niveau scolaire et réformes :

13) Quel bilan tirez-vous de la réforme du baccalauréat ? En particulier, le grand nombre d'options ne génère-il pas une complexité excessive pour les élèves comme pour les équipes pédagogiques ?

Réponse SNFOEP : Nous demandons encore et toujours le retour à un bac national, anonyme et ponctuel. Le bac tel qu'il existe actuellement crée des inégalités, car tous les établissements ne proposent pas toutes les spécialités, certains établissements privés ont même créé des triplettes imposées ressemblant étrangement aux anciennes filières. Enfin des rectorats baissant arbitrairement des DHG demandent à des établissements certes d'appliquer la réforme Blanquer, mais aussi de faire des choix de spécialités, ce qui est pour le moins étrange… La mise en place des groupes de spécialités complexifient la mise en place des emplois du temps et les enseignants se retrouvent avec des heures de « trous » et sont souvent mobilisés tous les jours et toute la journée, ce qui est une preuve supplémentaire de dégradation des conditions de travail.

14) Quel est votre point de vue sur les mesures relatives au « choc des savoirs », notamment les « groupes de besoins », le redoublement, la réforme des programmes, le brevet, la notation des élèves ?

Réponse SNFOEP : Les groupes de besoin sont là pour cacher la réalité. Il faut baisser le nombre d'effectifs par classe à 24 pour tous les niveaux et il n'y aura pas besoin de groupes de besoin. Le redoublement est parfois nécessaire et tout enseignant pourra vous donner des exemples dans ce sens. La réforme des programmes est toujours faite sans consultation en amont des enseignants et les remontées que l'on peut faire ensuite ne sont jamais suivies. Les nouveaux axes l'an prochain en langues vivantes en 1ère et Terminales ne tiennent absolument pas compte de la maturité des élèves. « Art et pouvoir » et « innovations scientifiques et responsabilité » relèvent de la terminale pas de la 1ère. Les enseignants ont de moins en moins de liberté pédagogique et cela se ressent sur leur motivation. Les grilles d'évaluation sont totalement déconnectées de la réalité du terrain. Ce n'est pas en donnant des bonnes notes qu'on élève le niveau. Les élèves le paient cher ensuite dans le supérieur. L'abandon de Parcoursup est aussi pour nous essentiel.

15) Pensez-vous qu'un recentrage sur les fondamentaux serait nécessaire en primaire et nécessiterait un abondement des crédits du programme 139 finançant le premier degré ? De quelle façon pensez-vous que doive s'effectuer la mise en œuvre de ce recentrage, le cas échéant par redéploiement des crédits d'autres actions de ce programme ou d'autres programmes ?

Réponse SNFOEP : pour nous, il n'est pas question de déshabiller Pierre pour habiller Paul. La baisse de la démographie dans le premier degré doit permettre de travailler avec des effectifs réduits et non de supprimer des postes. On a vu que la mise en place dans les REP+ de classes du premier degré dédoublées a permis de faire monter le niveau. Il ne faut pas baisser le budget de l'Education Nationale mais au contraire augmenter les dotations horaires et ne pas fermer arbitrairement des classes quand il y a des effectifs notamment sous le prétexte d'un IPS trop élevé. Nous rappelons que les établissements ne sont pas responsables de l'IPS de la population locale. Ces fermetures impliquent aussi des pertes d'heures et donc de salaires pour les enseignants ou une mutation imposée. Nous sommes

agents de droit public et non fonctionnaires et nous sommes payés pour les heures que nous faisons, ce qui est une injustice nous concernant. Nous voulons être traités de la même façon que nos collègues du public.

Climat scolaire :

16) Quelle est votre appréciation du climat scolaire ? Quelles sont les différences en fonction des niveaux (maternelle, primaire, collège, lycée), des filières, des matières ou des académies ? Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer le climat scolaire, dans les établissements où c'est nécessaire ?

Réponse SNFOEP : aucune réponse

17) Quel est l'impact du climat scolaire actuel sur le taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles et sur les risques psychosociaux pour l'ensemble des personnels (enseignants, personnels de direction, CPE, AESH, AED,…) ?

Réponse SNFOEP : Dans le privé les enseignants ne déclarent souvent pas (pression de la hiérarchie) des accidents du travail. Les collègues sont souvent épuisés à cause de tout ce qui est demandé, voire exigé, par certains chefs d'établissement qui leur font croire qu'ils doivent des heures par exemple. Pour citer quelques exemples : multiplication des conseils de classe par la création de conseil de mi-trimestre, multiplication des réunions par niveaux, les journées porte-ouvertes, les réunions parents/profs plusieurs soirs de suite, mais aussi des demandes qui n'ont rien à voir avec l'enseignement comme surveiller les récréations par exemple, ou nettoyer les labos de sciences. Les personnels de direction, les CPE (chez nous responsables de vie scolaire) et les AED (personnels d'éducation pour nous) sont de droit privé. ET en ce qui concernent les personnels d'éducation ou surveillants ce sont des temps partiels payés sur des bases de SMIC et sans possibilité d'évolution. Cette dernière catégorie est particulièrement touchée par un mal être au travail et n'a aucune reconnaissance alors que c'est la position la plus ingrate mais la plus nécessaire.

18) Quel est votre avis sur l'expérimentation du port de l'uniforme ? Cela peut-il avoir un effet sur le climat scolaire ?

Réponse SNFOEP : L'embrigadement de la jeunesse n'a jamais été défendue par notre syndicat. Nous nous opposons au SNU, de même nous nous opposons au port de l'uniforme, car l'Histoire nous rappelle les régimes qui l'ont mis en place et le but qu'il y avait à l'imposer.

Question finale : Y a-t-il des sujets autres que ceux mentionnés ci-dessus sur lesquels vous souhaiteriez attirer l'attention du rapporteur spécial ?

Réponse SNFOEP : nous souhaitons que le contrôle de l'argent public soit réellement fait car de nombreux chefs d'établissement, par exemple, ne font pas l'heure ou les heures pour lesquelles ils sont encore payés par l'Etat. Depuis des années les différentes organisations syndicales font remonter cette situation au niveau des rectorats et même du ministère sans être entendus.